



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## Webinaire pour les parlements africains

# L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Afrique : Quel rôle pour les parlements ?

13 novembre 2020

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire et  
la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU

## NOTE D'ORIENTATION

### Contexte

Les conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19 mettent en évidence des asymétries et des déséquilibres structurels criants dans nos sociétés, tels que la prévalence de la pauvreté, l'inégalité d'accès aux services de santé, la faiblesse des systèmes de soins de santé, les inégalités persistantes et la faiblesse de la coopération régionale et mondiale. La crise sanitaire mondiale actuelle a représenté un signal d'alarme sans précédent, qui nous montre à quel point il est crucial que les pays disposent d'une politique et d'une législation pour assurer la préparation et la prévention. Ces politiques et ces lois sont particulièrement indispensables en Afrique, où plus de 60 pour cent des activités socio-économiques, qui dépendent dans une large mesure des ressources naturelles, sont sensibles aux conditions météorologiques et au climat. La pandémie a soumis à des pressions économiques supplémentaires des pays africains d'ores et déjà confrontés à des pertes massives de revenus en raison de l'intensité et de la fréquence accrues des événements climatiques extrêmes déclenchés par les changements climatiques. La convergence de la pandémie de COVID-19 et de la crise climatique a mis en évidence la vulnérabilité et les inégalités structurelles intrinsèques aux économies et communautés africaines.

Les estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) révèlent que la croissance du PIB pourrait être inférieure aux prévisions et se situer entre 1,8 pour cent et 5,4 pour cent en 2020, soit une chute pouvant représenter jusqu'à 8,6 points de pourcentage par rapport au chiffre envisagé avant la pandémie. Avant la pandémie déjà, l'Afrique n'était pas en bonne voie pour réaliser la majeure partie des Objectifs de développement durable (ODD). Le continent a légèrement progressé concernant 15 des 17 ODD, mais les progrès réalisés dans les cinq sous-régions du continent sont inégaux et le taux de progression actuel n'est pas suffisant pour que tous les objectifs soient atteints. Avant même le déclenchement de la pandémie de COVID-19, la pauvreté en Afrique avait diminué beaucoup plus lentement que dans d'autres régions du monde et le continent n'était pas en passe de réaliser ne serait-ce qu'une seule des cibles de l'ODD 1. L'Afrique doit donc redoubler d'efforts pour que les objectifs du Programme 2030 soient atteints et que les ambitions de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) soient réalisées.

La pandémie de COVID-19 a également révélé la faiblesse d'un grand nombre de systèmes, notamment les limites de la collecte traditionnelle de données statistiques. Les opérations de collecte de données ont été lourdement touchées. D'après une étude réalisée par la CEA en mars 2020<sup>1</sup>, 25 pour cent des études prévues (soit 42 sur 168) ont été interrompues ou suspendues et 29 pour cent supplémentaires repoussées. En outre, même dans les cas dans lesquels les opérations de collecte se sont poursuivies, le taux de réponse a été inférieur et la représentativité des échantillons faible. L'enquête a également révélé que les systèmes statistiques nationaux, tout particulièrement les instituts nationaux de la statistique (INS),

<sup>1</sup> Voir : [Évaluation rapide de l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités des INS en Afrique](#)

ont besoin de fonds pour s'équiper en nouvelles technologies leur permettant de fournir efficacement en toutes circonstances des données et des statistiques en vue de soutenir le développement durable et la coexistence pacifique en Afrique<sup>2</sup>.

Le continent africain abrite 27 des 28 pays les plus pauvres du monde et les ODD revêtent donc une importance particulière pour l'Afrique. La pandémie de COVID-19 exercera inévitablement une influence délétère considérable sur la réalisation des ODD. Non seulement elle risque d'entraver, voire d'anéantir, les progrès qui, bien que lents, ont été réalisés en matière de mortalité néo-natale et infantile, ou d'accès à l'électricité et à l'eau potable, mais elle exacerbera des niveaux d'ores et déjà élevés d'inégalités à l'intérieur des pays et entre eux. D'après les estimations de la CEA, la COVID-19 risque de précipiter entre 5 et 29 millions d'Africains supplémentaires dans la misère extrême. Étant donné que les mesures d'urgence absorberont très probablement la majorité des ressources financières, la réalisation des ODD d'ici 2030 pourrait être remise en cause si les plans nationaux de relance économique ne tiennent pas compte de ces objectifs mondiaux, plus particulièrement l'Objectif 13, qui concerne l'action en faveur du climat.

L'Afrique ne peut pas se permettre, sur le plan budgétaire, de mettre en place des plans de relance coûtant des centaines de milliards de dollars pour "reconstruire en mieux". Elle doit donc chercher des alternatives novatrices. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) constitue l'une de ces solutions. En réglant la question des barrières tarifaires et non tarifaires et en harmonisant les différentiels réglementaires et normatifs, la ZLECA participe à la consolidation d'un marché de 2 500 milliards de dollars et devrait générer 5,6 millions d'emplois. Ce faisant, elle contribue directement aux efforts pour atteindre l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique dans le cadre de la relance d'après la COVID-19.

Alors que les pays sont en train de redéfinir leurs priorités et de réaffecter les ressources pour faire face à la pandémie, les parlements doivent être en mesure d'influencer les politiques et les budgets pour faire en sorte que les réponses à la pandémie de COVID-19 et les stratégies de relance englobent et incorporent la totalité du cadre des ODD. Les parlements ont un rôle central à jouer dans ces efforts. Leurs responsabilités en matière de législation, de représentation, de contrôle et de budget en font des acteurs de premier plan dans l'amélioration de la couverture sanitaire des peuples qu'ils représentent, la lutte contre les inégalités et l'instauration de sociétés justes, pacifiques et inclusives, entre autres. Les parlements doivent également contrôler la mise en œuvre des politiques et veiller à ce que les besoins et les préoccupations de l'ensemble de la société soient bien pris en compte, sans que personne ne soit laissé de côté. Le ralentissement économique provoqué par la crise, qui exacerbe les inégalités, atteint de façon disproportionnée les femmes et les segments les plus vulnérables et marginalisés de la société. Alors que le monde entame sa dernière décennie d'action et d'engagement en faveur du développement durable, les parlements doivent demander des comptes aux gouvernements concernant les objectifs auxquels ils ont souscrit et l'engagement réaffirmé en 2019 d'accélérer les efforts déployés pour réaliser leur vision commune d'ici 2030.

### **Objectifs du webinaire**

Le webinaire offrira aux parlements une plateforme leur permettant :

1. de partager des informations sur le degré de mise en œuvre des ODD en Afrique en faisant l'inventaire des progrès réalisés et des difficultés restant à résoudre ;
2. de faire part des expériences nationales relatives à la mise en œuvre des ODD à la lumière de la pandémie de COVID-19 ;
3. de débattre des perspectives de reconstruire en mieux pour l'avenir en prenant appui sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

**Date** : 13 novembre 2020

**Participation** : Le webinaire est ouvert aux parlements des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti,

---

<sup>2</sup> Ce constat sera au cœur de la célébration de la Journée africaine de la statistique 2020 sur le thème : Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour fournir des données et des statistiques en vue de soutenir la paix et le développement durables en Afrique", qui aura lieu le 18 novembre 2020.

Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

**Langues** : Les langues de travail seront l'arabe, l'anglais et le français.

**Plateforme du webinaire**

La plateforme proposée est la plateforme Kudo, sur laquelle l'interprétation sera assurée en arabe, anglais et français.